

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 15 avril 2009 portant nomination à la Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

NOR : SASP0930448A

Le ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1114-1, R. 1114-5 à R. 1114-8 ;
Vu l'arrêté du 15 novembre 2005 portant nomination à la Commission nationale d'agrément,

Arrête :

Article 1^{er}

Le mandat de Mme Frédérique DREIFUS-NETTER, nommée membre titulaire de la Commission nationale d'agrément au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence dans le domaine de la santé ou des associations, prend fin.

Article 2

Est nommée membre de la Commission nationale d'agrément susvisée :

Au titre de la Cour de cassation

Mme Frédérique DREIFUS-NETTER (suppléante) nommée en remplacement de Mme Magali INGALL-MONTAGNIER, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 avril 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général de la santé :
La directrice générale adjointe de la santé,
S. DELAPORTE